

Infolettre

20 mars 2018

Dans ce numéro

- 1 Retour sur la Saint Valentin
- 2 Semaine de la prévention des chutes
- 3 Journée européenne des droits du patient
- 4 Musique au CNSEP



Retour sur la Saint Valentin

Le mercredi 14 février a eu lieu une soirée de poésie au Centre National de la SEP, organisée par le groupe de travail Intimité et Sexualité. Les collègues Caroline Vermeulen (harpe) et Beatrijs De Klerck (piano) et le poète Stijn Vranken de la *Huis van de Mens (la Maison de l'Homme)* unirent leurs efforts. Le sommet du romantisme...

Semaine de la prévention des chutes

La semaine de la prévention des chutes a lieu **du 23 au 29 avril 2018**.

La chute est un problème auquel on attribue de plus en plus en d'importance. Si l'on souffre de SEP, le risque est encore plus grand. Le meilleur remède pour éviter des chutes est de rester en mouvement. Pour ce motif, pendant la septième semaine de la prévention des chutes, chacun est invité à rester actif, tout en restant en sécurité.

Le groupe de travail prévention des chutes du CNSEP a prévu une présentation powerpoint à ce sujet, avec des présentations spécifiques. Cette présentation est montrée en continu dans la salle d'attente de la polyclinique. On peut y avoir accès également par le site web du CNSEP. Les points principaux sont repris dans le dépliant *Prévention des chutes*, se trouvant sur les présentoirs.

Les points principaux au sujet de la prévention des chutes:

- ✓ Veillez aux points d'appuis fixes si vous avez des problèmes d'équilibre.
- ✓ Employez appuis et poignées dans la salle de bain, la chambre et le couloir.
- ✓ L'emploi d'un appareil de marche aide à la stabilité.
- ✓ Se laver assis est plus sûr que debout.
- ✓ Levez-vous lentement si vous avez des troubles de la tension artérielle.
- ✓ Si certains médicaments vous donnent des sensations d'ébriété, parlez-en à votre médecin.
- ✓ Veillez au bon état de votre vision afin de bien voir les obstacles.

- ✓ Veillez à ce que votre chaise roulante et votre lit aient toujours leurs freins fermés avant un transfert.
- ✓ N'hésitez pas à employer votre sonnette, à l'hôpital.
- ✓ Faites usage de bonnes chaussures bien fermées.
- ✓ Allez régulièrement aux toilettes pour éviter de devoir y aller dans la précipitation.
- ✓ Veillez à avoir vos moyens de communication, GSM et autres, à portée de la main.

Journée européenne des droits du patient

Le 18 avril est la journée européenne des droits du patient. Depuis 2002, la Belgique dispose d'une loi sur les droits des patients.

Suivant la loi le patient a droit à:

- ✓ des soins de qualité
- ✓ choix libre de son prestataire de soins
- ✓ l'information sur son état de santé
- ✓ donner son accord pour un traitement
- ✓ un dossier avec droit de le consulter et d'en avoir copie
- ✓ la protection de sa vie privée
- ✓ un soulagement adéquat de la douleur
- ✓ la possibilité d'introduire une plainte auprès du service de médiation



Si les patients estiment que leurs droits n'ont pas été respectés, ils peuvent s'adresser, en première instance au prestataire concerné ou à son supérieur direct.

Si ce n'est pas possible ou souhaitable le patient peut s'adresser au service de médiation. Une brochure informative sur les droits des patients est disponible sur les présentoirs du CNSEP.

Musique au CNSEP

Le jeudi soir, un musicien amateur vient à la cafétéria du CNSEP. Kris Poels joue des airs connus sur son clavier et procure ainsi une agréable soirée à nos patients. Il vient une fois par mois, le plus souvent au troisième ou quatrième jeudi.

Amicales salutations,
Le comité d'information et de communication